

**Allocution de Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de
l'installation du Comité Directeur de la Fondation Mohammed VI
pour la promotion des Œuvres Sociales de l'Education et de la
Formation et de la nomination de 9 présidents d'universités**

"Louange à Dieu

Que la paix et la prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Mesdames et Messieurs,

Notre rencontre avec vous, ce jour, à l'occasion de l'installation du Comité Directeur de la Fondation Mohammed VI pour la Promotion des Œuvres Sociales de l'Education et de la Formation, et de la nomination du premier groupe de Présidents d'universités, suivant la nouvelle procédure issue de la réforme de notre système éducatif, constitue assurément une opportunité très propice pour Nous adresser aux enseignants et à l'ensemble du peuple marocain au sujet de Notre approche globale et cohérente de cette réforme.

Nous avons tenu à la mise en œuvre résolue de la Charte Nationale de l'Education et de la Formation qui représente le fruit d'un consensus historique et que Nous avons déclaré, pour l'actuelle décennie, deuxième priorité nationale après l'intégrité territoriale. Nous avons conscience que la réalisation de cette réforme profonde et déterminante exige volonté forte et esprit d'anticipation, et requiert, en outre, une action assidue, une organisation judicieuse et une mobilisation des compétences créatrices.

Mais avant tout cela, la mise en œuvre optimale de cette réforme nécessite un esprit d'engagement sans faille, procédant de notre conviction immuable que l'Education constitue la clef de voûte du développement et de la solidarité et qu'elle représente la voie idoine pour la consolidation d'une citoyenneté assumée et d'une démocratie agissante. Elle est l'affaire de tous les Marocains, et au premier chef, de la famille de l'Education et de la Formation dont l'implication de ses membres est fondamentale pour le succès de cette réforme.

Nous apprécions hautement le rôle déterminant que jouent à cet égard les femmes et les hommes de l'enseignement. Nous considérons la mission qui est la leur, parmi les plus nobles, mais également parmi les plus éprouvantes. Aussi, et dans Notre souci constant de les honorer, avons Nous veillé à la création d'une Fondation portant Notre nom chérifien et prenant en charge leurs affaires sociales auxquelles Nous avons toujours accordé un intérêt soutenu. Nous appelons donc à conjuguer les efforts pour permettre à cette institution d'assumer au mieux sa mission sociale et de solidarité, et sa vocation incitative.

Autant Nous sommes certain que cette Fondation contribuera à répondre à de multiples besoins sociaux de la grande famille de

l'Education, et autant Nous comprenons les préoccupations légitimes de leurs membres pour l'amélioration de leurs statuts professionnels, il n'en demeure pas moins que Nous songeons parallèlement et au même titre, aux contraintes des équilibres financiers nationaux qu'impose toute politique efficiente de développement.

Aussi, sommes Nous convaincu que l'esprit de patriotisme et de responsabilité qui nous animent tous, permettra de concrétiser Notre volonté de continuer à améliorer la situation de cette Famille qui Nous est si chère, à travers une solution consensuelle, applicable dans des délais appropriés. Cette solution doit s'insérer dans le cadre d'une nouvelle politique de gestion des ressources humaines opérant dans les domaines de l'Education et de la Formation, une politique qui privilégie l'engagement et le mérite, encourage et stimule les enseignants ayant fait preuve de compétence dans l'accomplissement de leur mission et qui se sont montrés dignes de la confiance de leurs concitoyens pour assurer l'éducation de leurs enfants au sein d'une école nationale marocaine, objet de fierté de toutes les catégories sociales de notre grand peuple.

Cette approche stratégique qui exige audace, engagement, détermination et continuité, constitue assurément la base de notre consensus national sur les grandes réformes dont la réalisation s'inscrit dans la durée et transcende le temps gouvernemental lié aux échéances électorales et aux législatures.

Dans le même contexte, Nous réaffirmons la nécessité de tenir compte, en permanence, de l'approche globale, non restrictive et non sélective de cette réforme, et de multiplier les efforts dans les domaines de la rationalisation et de la bonne gestion des ressources humaines et financières du secteur de l'Education et de la Formation. De même qu'il est nécessaire d'accélérer et de conforter la régionalisation, et d'emprunter la voie de la décentralisation et de la déconcentration dans ce secteur. Il importe, en outre, d'adopter une démarche méthodologique transparente pour organiser et encourager l'enseignement privé et pour en optimiser la qualité et le rendement et aussi, pour activer la réalisation d'une réforme pédagogique en profondeur. Parallèlement, il est impératif de mettre en place un système efficient d'évaluation globale, régulière et indépendante de notre système éducatif.

Mesdames et Messieurs,

C'est un autre motif de satisfaction pour Nous que d'ajouter aujourd'hui un nouveau jalon à l'édifice de la réforme de l'Enseignement Supérieur en procédant à la nomination d'une élite de cadres supérieurs auxquels Nous confions la responsabilité de la présidence de nos universités. Nous avons, à cette fin, adopté une démarche par laquelle Nous entendons ouvrir de nouvelles voies pour promouvoir la culture du mérite et de l'émulation saine et loyale pour sélectionner les compétences les plus aptes à assurer la gestion la plus optimale qui soit.

Nous avons ainsi pu choisir un premier groupe de Présidents d'université. Nous souhaitons qu'un nouvel appel à candidature soit lancé

à la fin de l'année universitaire en cours, pour les postes encore à pouvoir tout en veillant à consolider davantage cette procédure démocratique, procédure que Nous Nous attachons à maîtriser et à affiner. Nous attirons, à cette occasion, l'attention des Conseils d'Université en se conformant à cette démarche dans la sélection des Doyens de facultés à veiller à ne procéder à un appel à candidature qu'en cas de nécessité ou de vacance de poste, de sorte à empêcher que les universités ne se transforment en un champ de course aux postes administratifs.

En adressant Nos vifs remerciements et Notre hommage appuyé aux personnalités nationales -intellectuels, universitaires et économiques- qui ont bien voulu encadrer cette étape et ouvrir des perspectives prometteuses sur la voie de la réforme universitaire, Nous réaffirmons Notre volonté d'approfondir cette réforme de façon à ancrer encore davantage les valeurs de mérite et d'émulation dans la recherche et l'innovation de plans de développement à même de permettre la mise en oeuvre de la réforme de l'Enseignement Supérieur, et d'encourager la recherche scientifique; tout ceci devant s'inscrire dans le cadre d'une Université nationale nouvelle capable de contribuer efficacement au mouvement de renaissance intellectuelle de notre pays et à la réalisation de son développement durable.

Le dessein suprême auquel Nous aspirons, à travers ce grand projet de réformes, c'est d'assurer la diffusion du savoir et la plus large qualification des ressources humaines. Notre vœu est également de doter nos jeunes d'un socle culturel solide, de leur assurer un haut niveau d'autonomie et de conscience vigilante, tout en leur permettant de s'imprégner des valeurs de citoyenneté et de tolérance, des principes de Démocratie et de droits de l'Homme. C'est ainsi que nous pourrons être fiers de notre Ecole et de notre Université nationales ainsi que de leur capacité à imprimer à l'évolution de notre pays un rythme à la mesure de celui du développement des pays avancés, tout en lui permettant de relever les défis de l'heure.

Assalamou Alaïkoum."